

# Les Infos de Base

mercredi 16 août 2006  
volume 9, numéro 33  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Mise à jour de la collection fédérale

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 33 du 16 août 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 août 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 33 du 16 août 2006, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 32 du 12 août 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 26 juillet 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 22 juillet 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* sont à jour au 3 mars 2006.

## Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms d'ici l'automne. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toute les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Selon la demande, nous pourrions conserver un format cédérom pour une certaine période de transition.

## Mise à jour de la collection fédérale

Nous avons mis à jour les infobases des lois et des lois annuelles du Canada. Notez qu'il s'agit d'un produit en développement. Tout commentaire sera apprécié.

Compte tenu de la forte demande pour ce produit, nous le rendons disponible immédiatement même si le travail de mise en page n'est pas complètement terminé. Plusieurs tableaux ne sont pas alignés correctement.

Nous nous attaquons aux règlements au cours des prochaines semaines. Éventuellement, toute la collection fédérale sera aussi à jour que la collection québécoise et sera mise à jour à la même fréquence.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur l'administration financière*, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 1.

*Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être*, L.Q. 2005, c. 18, a. 38.

*Loi sur le Conseil de la santé et du bien-être*, L.R.Q., c. **C-56.3**, abrogée.

*Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être*, L.Q. 2005, c. 18, a. 39.

*Loi sur le Conseil médical du Québec*, L.R.Q., c. **C-59.0001**, abrogée.

*Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être*, L.Q. 2005, c. 18, a. 40.

*Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être*, L.Q. **2005, c. 18**.

Entrée en vigueur des aa. 2, 14, 17-21, 23, 28, 33, 34, 36, 38-44.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur l'aide financière aux études*, [R.R.Q., c. **A-13.3**, r. 2], a. 59.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études*, D. 670-2004 du 30-06-04, (2004) 136 G.O. 2, 3379, a. 3.

*Règlement concernant la Liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments*, [R.R.Q., c. **A-29.01**, A.M., 014-1999 du 15-09-99, (1999) 131 G.O. 2, 4509], annexe 1.

*Règlement modifiant le Règlement concernant la Liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments*, A.M. 2006-017 du 01-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 3972.

*Règlement sur les centres de la petite enfance*, [R.R.Q., c. **C-8.2**, r. 2], remplacé.

*Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, D. 582-2006 du 20-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3125, a. 137.

*Règlement sur la contribution réduite*, [R.R.Q., c. C-8.2, r. 3], remplacé.

*Règlement sur la contribution réduite*, D. 583-2006 du 20-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3149, a. 26.

*Règlement sur les garderies*, [R.R.Q., c. C-8.2, r. 5.1], remplacé.

*Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, D. 582-2006 du 20-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3125, a. 137.

*Règlement de procédure civile de la Cour supérieure (district de Québec)*, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 1.02], aa. 4.1, 11.1, 12, 17.1-17.9.

*Règlement de procédure civile* (2006), Décision du 02-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3970, aa. 2-5.

*Règlement sur la formation des membres des services d'incendie*, [R.R.Q., c. **P-23**, r. 1], abrogé.

*Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal*, D. 431-2004 du 06-05-04, (2004) 136 G.O. 2, 2352, a. 15 (partie).

*Règlement sur les normes environnementales applicables aux véhicules lourds*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 15.3].

Entrée en vigueur des aa. 17-22.

*Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal*, [R.R.Q., c. **S-3.4**, r. 0.1].

Entrée en vigueur des aa. 1, 8, 9.

*Règlement sur la procédure pour la désignation de certains membres du conseil d'administration de l'établissement public visé à la Partie IV.2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux*, [R.R.Q., c. **S-4.2**, A.M. 2006-013 du 27-07-06, (2006) 138 G.O. 2, 4034], nouveau.

*Règlement sur l'élection par la population de certains membres du conseil d'administration de l'établissement public visé à la Partie IV.2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux*, [R.R.Q., c. S-4.2, A.M. 2006-014 du 27-07-06, (2006) 138 G.O. 2, 4000], nouveau.

*Règlement sur la procédure pour la désignation de certains membres des conseils d'administration des établissements publics*, [R.R.Q., c. S-4.2, A.M. 2006-015 du 27-07-06, (2006) 138 G.O. 2, 4017], nouveau.

*Règlement sur l'élection par la population de certains membres des conseils d'administration des établissements publics*, [R.R.Q., c. S-4.2, A.M. 2006-016 du 27-07-06, (2006) 138 G.O. 2, 3984], nouveau.

*Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, [R.R.Q., c. S-4.2,

r. 0.0001], aa. 2, 3, 3.2, 12, 12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 12.5, 12.6, 13, 63, 116, 130.22, 133.3, 134.2, 134.3, 134.4, 134.5, ann. 1, 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, A.M. 2006-018 du 04-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 3975, aa. 1-17.

*Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*, [R.R.Q., c. S-4.2, r. 0.0002], aa. 4, 5, 8, 10, 12, 19, 19.1, 20, 22, 27, 27.1, 27.2, 27.3, 27.4, 27.5, 28, 74, 118, 132, 132.1, 153, 159.2, 159.3, 159.4, 159.5, ann. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*, A.M. 2006-019 du 04-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 3980, aa. 1-22.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, [R.R.Q., c. **S-6.01**, Décision MPTC06-00419 du 03-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4055], nouveau.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 4], remplacé.

*Recueil des tarifs du transport privé par taxi*, Décision MPTC06-00419 du 03-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 4055, a. 17.

*Règlement sur le soutien du revenu*, [R.R.Q., c. **S-32.001**, r. 1], a. 117.

*Règlement modifiant le Règlement sur le soutien du revenu*, D. 736-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 3970, a. 1.

*Règlement sur les critères pour la sélection du directeur des poursuites criminelles et pénales*, [R.R.Q., **2005, c. 34**, D. 715-2006 du 08-08-06, (2006) 138 G.O. 2, 3969], nouveau.

*Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, [R.R.Q., **2005, c. 47**, D. 582-2006 du 20-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3125], nouveau.

*Règlement sur la contribution réduite*, [R.R.Q., 2005, c. 47, D. 583-2006 du 20-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 3149], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.